

Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS

Archives des Sonorités

Les attitudes de l'historien face aux témoins

HÉLÈNE WALLENBORN

Entrées d'index

Mots-clés : témoignage oral, entretien enregistré, histoire orale, nazisme, source orale, archives orales

Noms cités : Thompson Paul, Von Plato Alexander, Association internationale d'histoire orale (IOHA)

Texte intégral

- 1 Je prépare une thèse de doctorat sur les possibilités d'utilisation, par l'historien, de témoignages audiovisuels des rescapés des camps nazis enregistrés par une association de mémoire. C'est un cas où l'utilisateur et l'interviewer sont deux personnes différentes.
- 2 Dans ce cadre, je me suis intéressée à la validité de ce qu'on appelle selon les circonstances témoignages oraux ou sources orales, (j'utilise parfois l'expression générique de « parole des gens », parce que moins connotée). Je ne vois pas d'autre source que la source orale qui ait fait couler autant d'encre. Les manières de l'apprécier ont varié selon les époques et les contextes de production. Ces différences d'appréciation permettent de pointer en amont différents enjeux à l'œuvre dans la question du témoignage oral en Histoire.
- 3 Ce que je voudrais faire ici, c'est retracer brièvement l'histoire de l'utilisation de la parole des gens, ce qui me permettra d'abord de montrer différentes attitudes de

l'historien face à de telles sources, en schématisant énormément, et ensuite de voir quels types d'utilisation découlent de ces attitudes différentes. Il faut savoir d'emblée que lorsque l'on parle de source orale ou de témoignage, on parle toujours d'un entretien réalisé par un historien ou assimilé, avec quelqu'un qui parle de sa vie ou qui livre une opinion.

Avant la professionnalisation de l'histoire

- 4 On a souvent commencé l'histoire de l'utilisation des témoignages par Hérodote, surtout au moment où, dans les années 1970, l'histoire orale s'est construite une généalogie intellectuelle. Il est vrai que jusqu'au XVIII^e siècle, c'est le témoin oculaire qui est le garant de l'effectuation de toute histoire, ou de tout récit d'événements passés - le concept général d'histoire n'existant pas encore¹ -. D'où l'insistance des chroniqueurs, des analystes, qui prétendant tous dire la vérité, signalent souvent qu'ils tiennent les renseignements qu'ils livrent de la bouche de quelqu'un qui a participé activement aux faits.
- 5 Le témoignage définit la période dévolue à l'histoire, à la chronique des événements : l'histoire porte sur le présent ou le passé récent. L'histoire est comme un présent continu : il n'existe pas de rupture entre passé et présent.
- 6 Au XVIII^e siècle, ce régime d'historicité se modifie, à cause d'une nouvelle conception de la temporalité : le temps cesse d'être cyclique, il devient linéaire ou téléologique ; le futur ne sera plus semblable au passé. La cassure entre présent et passé laisse tomber un passé, dont la nature de plus en plus étrangère ne pouvait être expliquée que par la recherche historique.
- 7 Le passé n'est plus conservé en mémoire grâce à la tradition orale ou écrite, mais reconstruit par une démarche critique. Les chances de connaissance du passé augmentent avec la distance temporelle croissante car elle permet de démasquer la partialité des contemporains. Le recul temporel permettrait de déceler la vérité que le présent cache.
- 8 L'histoire devient une réalité objective que l'on peut connaître. Le terme « histoire » désigne désormais un processus inscrit dans la réalité (le passé révolu) et la connaissance de ce passé. La coupure entre passé et présent permet une séparation nette entre l'historien et son objet, mais rend impossible l'écriture de l'histoire du temps présent (c'est-à-dire de l'histoire contemporaine), et par conséquent aussi le recours aux témoins des événements : s'il n'y plus d'histoire du temps présent, il n'y a plus non plus de contemporanéité entre historiens et témoins.
- 9 Cette nouvelle conception du temps, linéaire, permet au XIX^e siècle une définition de l'histoire basée sur l'interprétation des textes. C'est ce qui justifie également la création d'une nouvelle discipline universitaire : seuls les individus qui ont acquis une formation spécialisée peuvent interpréter correctement les traces ou les vestiges du passé qui sont parvenus jusqu'à nous et leur redonner une intelligibilité. L'amateurisme est rejeté : on fait une césure nette entre les historiens, qui reconstruisent le passé par la critique des archives et les chroniqueurs parlant du passé proche. Cette coupure présent/passé permet ainsi aux historiens de s'ériger en spécialistes, en professionnels. La question de la contemporanéité de l'historien et des événements qu'il étudie ne ressurgira qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.
- 10 Les historiens se considèrent alors seuls capables de dire la vérité sur le passé. La

question du partage entre historiens et témoins sera posée par l'histoire orale dans les années 1970, qui trouve son point de départ dans les premières entreprises systématiques de recueils de témoignages historiques aux Etats-Unis.

La récolte d'interviews comme pratique archivistique

- 11 La première entreprise de recueil systématique d'interviews a lieu à l'université de Columbia de New York en 1948. C'est Allan Nevins, journaliste, qui lance l'affaire. Il propose deux suggestions pour le développement de la discipline historique. La première concernait les manières de vulgariser l'histoire : il déplorait en effet que les ouvrages historiques soient trop éloignés des préoccupations du public, et inintelligibles pour celui-ci. La seconde étant la création d'une organisation qui s'occuperait de faire systématiquement un rapport complet sur la participation à la vie culturelle, économique et politique de personnes encore vivantes et qui avaient eu une vie significative pour l'Histoire. Ce rapport, constitué de leurs papiers personnels et d'entretiens oraux, pallierait l'absence future d'archives que pouvait faire craindre l'essor de nouveaux moyens de communication comme le téléphone, l'avion, ou le télégraphe². L'histoire orale est envisagée dans ce contexte comme une pratique archivistique : on crée des documents neutres idéologiquement en faisant des interviews d'élites pour les historiens du futur. Si la question de la contemporanéité de l'historien et du témoin n'est alors pas posée, l'histoire orale, en répondant aux préoccupations du public, satisfait une certaine demande sociale.

Le mouvement militant de l'histoire orale

- 12 Fin des années 1960 et début des années 1970, c'est le départ de toute une série de mouvements radicaux aux Etats-Unis : on demande de manière générale une nouvelle histoire, une histoire vue d'en bas, celle de la classe ouvrière, des femmes, des minorités ethniques ou raciales. C'est dans ce contexte que, dans les universités américaines, des départements d'études féminines et de groupes minoritaires (noirs, italiens, indiens...) sont instaurés et l'histoire orale devient souvent un instrument d'étude de ces minorités par elles-mêmes.
- 13 Dans les années 1970, se crée un mouvement international d'histoire orale. Dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, des chercheurs isolés commencent à enregistrer des sources orales pour documenter des événements particuliers en Europe, où le terrain avait été préparé par différentes institutions scientifiques mises en place au lendemain de la guerre pour étudier l'histoire de la Seconde Guerre mondiale qui avaient récolté de nombreux témoignages.
- 14 Ce mouvement international d'histoire orale est, dans les années 1970, un moyen de s'opposer à l'académisme : il est soutenu par de jeunes chercheurs qui ont été souvent proches des mouvements étudiants qui ont secoué les campus universitaires à la fin des années 1960.
- 15 C'est le britannique Paul Thompson qui est la cheville ouvrière de la construction du mouvement international, en établissant des contacts avec des personnes qui

s'intéressaient à l'utilisation de la parole des gens en sciences humaines³. Son livre *The Voice of the Past* est un véritable manifeste en faveur de l'histoire orale, et s'appuie sur les arguments suivants⁴ : l'histoire, depuis Hérodote jusqu'à Michelet, en passant par Voltaire et les chroniqueurs médiévaux, était orale. Ce n'est qu'au XIX^e siècle, -lorsque l'histoire devient discipline académique en se définissant par l'usage de la source écrite-, qu'elle abandonne celui de la source orale aux sciences humaines qui ont pour objet l'étude des sociétés ou des classes sociales sans écriture, tels l'ethnologie ou le folklore.

16 L'histoire orale parce qu'elle est basée sur une méthode créative et coopérative qui est la méthode de l'interview, repose la question de la relation entre l'histoire et la communauté, et brise les barrières entre l'histoire académique et le monde extérieur. C'est une histoire du peuple, construite autour de lui et par lui : c'est un moyen de transformation radicale de la signification sociale de l'histoire.

17 Paul Thompson écrit aussi que « *la source orale peut apporter quelque chose de plus persuasif et de plus fondamental à l'histoire. Bien que les historiens étudient les acteurs de l'histoire avec distance, les représentations de leur vie, point de vue et actions risqueront toujours d'être des descriptions mensongères, des projections de la propre expérience et de l'imagination des historiens : une forme académique de fiction. La source orale, en transformant les « objets » d'études en « sujets » agit pour une histoire qui n'est pas seulement plus riche, plus vivante et plus bouleversante, mais aussi plus vraie.* »⁵ La source orale est en quelque sorte un moyen pour atteindre la vérité du peuple. P. Thompson montre également que les principaux reproches que l'on fait à la source orale, à savoir la fiabilité de la mémoire humaine et les biais apportés par la situation d'entretien peuvent être faits à des sources écrites souvent utilisées en histoire, tels les journaux, les lettres privées ou les autobiographies.

18 Ce mouvement est rejoint également par des militants de tout ordre : des féministes, des syndicalistes, ou des enseignants en demande d'une autre histoire, celle des illettrés, des femmes, des exclus, des minorités, des ouvriers. L'histoire orale est une histoire militante, qui s'effectue souvent en dehors des milieux universitaires, refusant l'académisme, assimilé au pouvoir des classes dominantes, et s'insurgeant contre le fétichisme de la source écrite. Il s'agit de démocratiser l'histoire en la rendant au peuple. Ce qui confère aux premiers colloques d'histoire orale un statut ambigu, relevant à la fois du congrès scientifique et de l'assemblée militante.

19 Le document, ou l'interview ainsi créé n'est en aucun cas envisagé comme neutre idéologiquement, mais plutôt comme un récit conversationnel entre l'interviewer et l'interviewé, dont il s'agit de saisir le point de vue, avec empathie. On commence à parler de construction culturelle du récit historique.

20 Il existe donc dès les années 1970 deux tendances opposées au sein de l'histoire orale : une tendance plus archivistique et une autre proche de l'ethnologie. L'opposition entre celles-ci se marque par le choix des objets, non sans implications sur les méthodes : donner la parole aux gens sans histoire ou interroger celles qui ont des papiers personnels sur lesquels sont basés les entretiens.

21 Les archivistes, qui réalisent des entretiens évacuent la question du rôle social de l'histoire en en laissant l'exploitation aux futurs historiens. L'idée selon laquelle par l'entretien on atteindrait la vérité du peuple a été largement répandue et l'est encore en Amérique latine et aux Etats-Unis, dont le signe est la publication d'ouvrages qui ne sont que des transcriptions d'interviews mises côte à côte, sans aucune mise en perspective ni aucune critique, parce que considérée comme une prise de pouvoir illégitime de la part des historiens⁶. Ici, l'on voit clairement se révéler la question du partage de compétences entre les historiens et les témoins, la tension entre histoire scientifique et demande sociale.

L'histoire orale à l'épreuve des mondes académiques

22 Fin des années 1980, début des années 1990, un retournement d'attitude vis-à-vis de l'histoire orale a lieu : en interrogeant les gens sur leur passé, on ne peut atteindre que leur subjectivité. Et ceux qui le prétendent sont parfois ceux, qui dans les années 1970, pensaient recueillir une parole transparente.

23 Ainsi Paul Thompson est emblématique de ce changement d'opinion. En 1990, il dénonce le réalisme naïf qui inspira les débuts de l'histoire orale : « *par le choix de ses méthodes et de ses champs d'étude, l'histoire orale restait attachée à la connaissance exacte.* » Et il ajoute qu'en considérant que les manières dont un récit de vie est raconté sont aussi importantes que ce qu'il raconte, « *nous nous trouvons à explorer un territoire inter-disciplinaire à côté d'autres pour qui la nature du récit est une question essentielle, parmi lesquels il faut compter les anthropologues, les psychanalystes, les historiens tel Hayden White qui considère l'histoire elle-même comme une construction narrative, les critiques littéraires qui lisent les métaphores comme des clés de la conscience sociale... En reconnaissant la valeur de la subjectivité dans les témoignages individuels, nous défions les catégories reconnues de l'histoire.* »⁷ Ce programme trouve sa pleine expression aux Etats-Unis, où l'histoire orale est devenue le royaume de l'oralité, champ interdisciplinaire (histoire, folklore, ethnologie, linguistique, littérature) qui subit une influence profonde des mouvements qui se collent l'étiquette de postmodernes.

24 Dès que l'on considère l'histoire comme une construction sociale, se posent les questions du public auquel elle est destinée, de la nécessité de la professionnalisation de l'historien, croisant ainsi les intérêts de la « *public history* », qui se définit comme l'histoire non académique (celle pratiquée par les musées, les bibliothèques, les groupes communautaires, ...) et qui s'est trouvée une base institutionnelle aux Etats-Unis.

25 Ce qu'écrivit en 1998 Alexander Von Plato, trésorier de l'Association internationale d'histoire orale (IOHA) montre que le subjectivisme a aussi ses défenseurs en-dehors des Etats-Unis, même s'ils semblent plus nuancés : « *L'histoire relève toujours du champ de l'expérience humaine,* » dit-il, « *et l'histoire orale fait de la subjectivité et des expériences des sujets la première place de son objet, avec des méthodes qui lui sont propres, même si réduire toute l'historiographie à ces expériences serait ridicule.* »⁸

26 Aujourd'hui, il existe deux manières d'aborder les sources orales dans les universités : la première, celle dont nous venons de parler, s'intéresse à la part subjective de telles sources, tandis que la seconde -plus européenne- tente d'en définir les limites. En effet, dès les années 1980, dans différents milieux académiques, les historiens cherchent à utiliser la parole des gens en en faisant des sources orales. Ils tentent d'en définir les spécificités pour leur donner la même stabilité qu'aux sources écrites. Ils inscrivent ces réflexions dans celles liées à l'écriture de l'histoire du temps présent.

27 Parce qu'ils rejettent tout aspect militant dans l'utilisation de telles sources, ils refusent l'étiquette « *histoire orale* », justement à cause de sa connotation trop militante.

28 La source orale est alors définie comme une source individualisée, qui rend compte du point de vue d'une personne qui parle en son nom propre ; source subjective par conséquent, dans le sens où elle raconte ce que le narrateur pense qu'il croyait ou cherchait à faire. La source orale, même quand elle est factuellement erronée, est « *vraie* » du point de vue du narrateur. Elle parle moins des événements que des

significations que leur donne le témoin. Mais lorsqu'elle livre des événements ou certains de leurs aspects inconnus, se pose toujours un problème de vérification. La source orale offre souvent une chronologie aléatoire et fantaisiste.

29 Les interrogations quant à la fiabilité des sources orales portent sur leur contenu. Or, leur contenu dépend de la distance temporelle qui sépare les événements vécus de leur narration -la faculté de mémorisation de l'individu est ici en jeu-, et du contexte dans lequel il s'énonce, c'est-à-dire de la mémoire collective de l'événement, du contexte politique environnant, des lectures faites ou des émissions qui participent au discours du témoin. Un même récit ne saurait être énoncé par le même témoin à différentes périodes de son existence. En bref, le contenu dépend du moment où l'on enregistre l'interview, de l'époque où la source est produite. Le contenu de la source orale dépend aussi de la relation entre l'interviewer et l'interviewé. L'idée que le témoin se fait de l'enjeu du témoignage, mais aussi les questions explicites et implicites de l'interviewer définissent ce qui est effectivement dicible. La subjectivité de l'historien qui interroge est imbriquée dans celle du témoin. Ceci rend l'interprétation de la source orale extrêmement complexe. La difficulté de la critique des sources orales, et donc de son interprétation vient de l'hésitation à attribuer le résultat du discours à l'un des trois facteurs suivants : un silence est-il le résultat de la relation que le témoin a entretenue avec l'interviewer, ou bien des caprices de la mémoire de l'individu, ou bien encore de l'absence d'écho du fait tu dans la mémoire collective ? Ou à la combinaison de plusieurs de ces facteurs ?⁹

30 Etant donné les difficultés d'interprétation de telles sources, on les a surtout utilisées pour saisir la représentation d'événements ou de situations ou comme illustration d'un récit construit sur d'autres bases.¹⁰

Les témoignages des fondations de mémoire

31 Depuis le début des années 1990, une nouvelle utilisation de la parole des gens est apparue, incarnée dans la figure du témoin historique et particulièrement du témoin de la seconde guerre mondiale.

32 Il s'agit là d'une parole extrêmement individualisée qui veut attester d'une vérité. Ce type de témoignage a une fonction culturelle et sociale (souvent mémorielle), qui dépasse largement un enjeu scientifique. Ici, c'est une parole sacralisée : il s'agit à chaque témoignage de recréer le scandale du terrible événement, au moyen d'un lourd dispositif (caméra, ...). Le corps, et donc l'image, dans ce contexte joue un grand rôle : celui d'attestation, de pièce à conviction : le corps, en tant qu'invariant organique qui était présent lors des événements dont le témoin nous parle, atteste de ces mêmes événements.¹¹

33 Le problème de l'attestation de ce qui est raconté se pose avec plus d'acuité lorsque la parole est considérée comme individualisée.

Conclusions

34 Avec cette historiographie, l'on a pu voir quatre postures de l'historien par rapport à la parole des gens depuis que l'histoire est discipline académique et que l'on peut encore trouver aujourd'hui.

- 35 - Enregistrer des interviews dans un but archivistique pour les historiens du futur. Cette attitude évacue la question du partage de compétences entre l'historien et le témoin.
- 36 - Dans le cas de « *l'histoire orale* », l'historien est le porte-parole des dominés, des vaincus. Ici, l'historien répond à la demande sociale.
- 37 - En définissant la source orale comme peu fiable, l'historien en fait une sorte de source écrite, niant toute la dimension de l'oral et la relation qui est en jeu entre historien et témoin.
- 38 - Dans le cas des témoignages de la Seconde Guerre mondiale, l'historien est carrément exclu. Le récit du témoin tend à se substituer à celui de l'historien.
- 39 Ceci permet de pointer certains enjeux, liés entre eux, sans qu'il soit toujours possible d'établir une hiérarchie. Ce qui est d'abord en jeu dans l'utilisation du témoignage, qui est donc un type d'attitude de l'historien par rapport à la parole des gens, c'est la tension entre histoire scientifique et demande sociale.
- 40 Ce qui nous renvoie directement à la question : « *une histoire du temps présent est-elle possible ?* ». L'opération historiographique induirait-elle un raisonnement différent que le raisonnement sociologique ou ethnologique qui interdirait ce partage ? Comme si les historiens avaient besoin de penser leur objet comme une réalité objective, qui leur est extérieure.
- 41 En bref, plus en amont de ce problème partage, il y aurait le raisonnement historiographique, dont dépendent aussi les modes d'attestations du récit historique. Un autre enjeu important, ce sont les manières de penser les rapports entre individus et collectifs. Il est certain qu'en 20-30 ans, la manière de penser ces rapports a énormément changé. Aujourd'hui, on considère souvent que la parole ne fournit des renseignements que sur la personne qui la livre. Peut-être peut-on mettre cela en rapport avec ce qu'on appelle le retour du sujet en sciences humaines.
- 42 En conclusion, le témoignage est envisagé par l'historien en fonction d'interrogations ou de façons de répondre à certains enjeux liées à son époque, en fait comme n'importe quelle autre source.
- 43 Mais l'on peut se demander pourquoi l'on a tenté et l'on tente encore aujourd'hui de définir sa validité *ex nihilo*, c'est-à-dire sans tenir compte des travaux ou des perspectives dans lesquels l'historien va utiliser ce type de sources. Sans doute le témoignage révèle-t-il la tension entre demande sociale et histoire scientifique.

Notes

1 R. Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, éd EHESS, Paris - 1990 ; G. Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine ?*, Hachette, Paris - 1998

2 Sur l'histoire de l'histoire orale, voir Ph. Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983 ; P. Thompson, *The Voice of the Past*, Oxford University Press, scd ed., 1988 ; M. Trebitsch, *Du mythe à l'historiographie in La bouche de la vérité. La recherche historique et les sources orales. Les cahiers de l'IHTP*, 21, 1992, p. 13-31 ; Ph. Joutard, *L'histoire orale : bilan d'un quart de siècle de réflexion méthodologique et de travaux in XVIIIe congrès des Sciences historiques. Rapports, résumés et présentations des tables rondes*, Montréal, 1995, p. 205-218 ; et les numéros des revues d'histoire orale consacrés aux états de la question : *The History of Oral History. Development, Present State and Future Prospects. Country Reports. Bios. Zeitschrift für Biographieforschung und Oral History*, 1990 ; *Perspectivas actuales de la historia oral. Historia y Fuente Oral*, 1, 13, 1995, 25 años de historia oral. *Historia y Fuente Oral*, 2,14, 1995 et *Historia , Antropología y Fuentes Orales*, 1, 15, 1996 ; *Oral History across the Globe. Words and Silences. Bulletin of the international Oral History Association*, 1, 3.

3 Par exemple, Philippe Joutard, Daniel Bertraux, Danièle Voldman en France, Luisa Paserini

en Italie, Ronald Grele aux Etats-Unis, Mercedes Vilanova en Espagne,

4 P. Thompson, *The Voice of the Past, Oral History*, Oxford, London, New York, Oxford University Press, 1978, scd éd., 1988.

5 Souligné par l'auteur. Voir *ibid*, scd éd., p 99.

6 Par exemple : P. Avrich, *Anarchist Voices. An oral History of Anarchism in America*, Princeton University Press, Princeton 1995 ; St. Terkel, « *The Good War* ». *An Oral History of World War II*, New Press, New York, 1984

7 R. Samuel, P. Thompson (éd.), *The Myths we live by*, Routledge, London and New York, 1990, p. 3-21 : P.2.

8 A. von Plato, *WS*, p. 8

9 C'est ce qui ressort de la littérature produite par les milieux académiques. Voir note 2

10 Par exemple, Cl. Mauss-Copeaux, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Hachette, 1998

11 Voir R. Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, EHESS, Paris, 1998, et notre mémoire de DEA, 1997

Pour citer cet article

Référence papier

Helène Wallenborn, "Les attitudes de l'historien face aux témoins", *Sonorités* n° 4, mai 2002, p. 25-34

Référence électronique

Helène Wallenborn, « Les attitudes de l'historien face aux témoins », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], Archives des Sonorités, mis en ligne le 01 juillet 2002, consulté le 16 juin 2016. URL : <http://afas.revues.org/2421>

Auteur

Hélène Wallenborn

Historienne - Université Libre de Bruxelles
hwallenb@ulb.ac.be

Articles du même auteur

Analyser un fonds de témoignages audiovisuels de survivants des camps nazi [Texte intégral]

Présentation d'une thèse de doctorat

Paru dans *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, 27 | printemps-été 2005